

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2013

Convocations du 20/09/2013

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Marc VERNAY ; Henri BENIERE ; Annie LAGNIET ; Bernadette CHAIZE ; Philippe LAGNIET ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY ; Bernard VILLEMAGNE .

Secrétaire : Annie LAGNIET

Compte-rendu de la séance précédente :

Approuvé à l'unanimité

Création d'un emploi saisonnier :

En période hivernale, il est parfois nécessaire de faire appel de façon temporaire à quelqu'un qui puisse seconder l'employé communal pour assurer le service de déneigement des voies. Le conseil municipal décide de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour la période du 1^{er} novembre 2013 au 30 avril 2014 et habilite le Maire à recruter l'agent contractuel.

Mise à jour des collectivités membres du syndicat A.GE.D.I. :

Le conseil municipal approuve la mise à jour des adhésions et des retraits du syndicat A.GE.D.I pour l'informatisation des collectivités territoriales et demander à Mr le Préfet de Seine et Marne d'entériner cette décision avant le renouvellement des assemblées de mars 2014.

Modification du règlement de l'accueil périscolaire :

Considérant qu'à compter de l'année scolaire 2013-2014, les cartes pour accéder au service sont à retirer à l'Agence Postale Communale, il est nécessaire de modifier le règlement intérieur. Le conseil municipal approuve ce nouveau règlement et décide de maintenir les horaires et tarifs en vigueur.

Règlement du service d'assainissement collectif :

Approbation du règlement du service public d'assainissement collectif de la commune qui définit les conditions et les modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux dans les réseaux d'assainissement, afin que soient assurées la sécurité, l'hygiène publique et la protection de l'environnement.

Compte-rendu des commissions :

Voirie : Suite aux travaux pour le gîte sportif de M. Bastie, la commune a demandé un devis pour goudronner le début du chemin des Creux afin de faciliter le déneigement : 28€ le m² HT.

Reprise du réseau électrique : le câble chemin du Thoil est endommagé et doit être remplacé en totalité avant la fin de l'année.

Le plan incliné du Syndicat d'Initiative sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes n'est pas conforme pour l'accessibilité. Il devrait être modifié avec un plan incliné sur les 2 cotés.

Vie locale : réflexion sur une modification du règlement intérieur pour le paiement et l'inscription de la cantine ; réunion de la commission le mercredi 2 octobre 2013

Divers :

L'association « les Généalogistes de la Vallée du Gier » sollicite les collectivités pour lesquelles elle avait numérisé, à titre gracieux, les registres d'état-civil afin de les publier sur son site internet. De ce fait, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 100,00 € pour les aider à pourvoir au renouvellement de leur serveur vétuste.

Implantation des 2 chalets de l'Espace Nordique à Chaubouret, le conseil attend de voir les plans. DUP du Furan : pas de remarques sur le PPI (périmètre de protection immédiate) par contre, une déception sur la non réponse des questions concernant le périmètre de protection rapprochée.

Parcelles timbres postes sur la pyramide en Natura 2000 : proposition du Parc du Pilat de voir les propriétaires pour couper les bois afin de dégager l'ensemble du crêt.

Réflexion sur le devenir de la forêt coupée en dessous de la route de Chaubouret : à voir avec le conseil général lors du règlement de boisement.

La séance est levée à 22 heures 10.

Prochaine réunion : mardi 12 novembre à 20 heures

Le Maire,